



RÉALISER UN DIAGNOSTIC SIMPLIFIÉ DE L'ÉGALITÉ DANS L'ENTREPRISE DE L'ESS

Cette fiche technique est destinée aux hommes et femmes responsables de petites entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (- 50 salarié.es). Son objectif est de vous proposer quelques indicateurs qui permettront d'établir facilement un premier état des lieux de l'égalité professionnelle au sein de votre structure.

1. Votre entreprise est-elle mixte ?

Proportions femmes et hommes parmi les salarié.es

	Nombre	Proportion
Femmes		
Hommes		
TOTAL		100 %

Les métiers de votre entreprise sont-ils mixtes ?

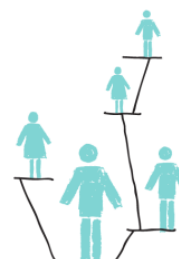
Proportions de femmes et d'hommes dans les différents métiers de l'entreprise (production, administratif, maintenance, commercial,...)

Métiers	% femmes	% hommes	
			100%
			100%
			100%
			100%
			100%
			100%

La mixité est-elle réelle pour toutes les catégories d'âges ?

La pyramide des âges

	% femmes	% hommes	
Moins de 35 ans			100%
35 à 49 ans			100%
50 ans et plus			100%



2. Femmes et hommes ont-ils les mêmes contrats de travail ?

CDD (y compris éventuels contrats aidés) et CDI

	% femmes	% hommes
CDD		
CDI		
	100%	100%

Proportion de salarié.es qui travaillent à temps partiel

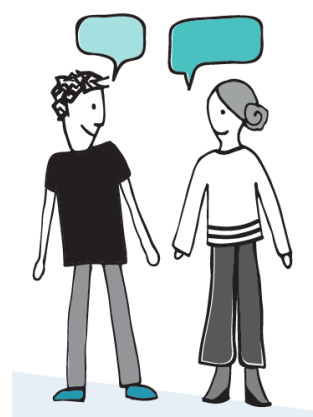
Femmes (%)	
Hommes (%)	

Nombre d'heures moyen de travail

Femmes	
Hommes	

Nombre d'ETP

Femmes	
Hommes	



3. Êtes-vous attentif.ve.s à la mixité des embauches ?

	% femmes	% hommes	
Embauches ces 5 dernières années			100%

Les profils de postes à pourvoir stipulent « un homme ou une femme » et les pré-requis sont évoqués sur un mode neutre

Oui Parfois Non

Les jurys de recrutement sont constitués de femmes et d'hommes

Oui systématiquement Parfois Non

4. Femmes et hommes accèdent-ils également aux responsabilités ?

Proportions de femmes et d'hommes parmi les catégories socioprofessionnelles suivantes

	% femmes	% hommes	
Cadres			100%
Agents de maîtrise, professions intermédiaires			100%
Employés			100%
Ouvriers			100%

Nombre de salarié.es ayant bénéficié d'une promotion (choisir une période significative pour votre entreprise) au prorata des effectifs

Femmes %	
Hommes %	

5. L'égalité salariale est-elle réelle ?

Indiquez les salaires moyens par CSP

	Salaire moyen femmes	Salaire moyen hommes
Cadres		
Agents de maîtrise, professions intermédiaires		
Employés		
Ouvriers		
Toutes catégories confondues		

6. La formation est-elle accessible à tous.tes ?

Nombre de femmes et d'hommes ayant bénéficié d'actions de formation (choisir une période significative pour votre entreprise).

	Nombre de femmes	% effectif féminin total	Nombre d'hommes	% effectif masculin total
Accès à au moins une formation				

Nombre d'heures moyen de formation par salarié.e (choisir une période significative pour votre entreprise).

Femmes	
Hommes	

7. Avez-vous mis en place des actions visant à faciliter l'équilibre entre vies familiale et professionnelle ?

	OUI
Femmes et hommes sont informé.es des modalités d'accès aux congés familiaux	
Les salarié.es sont consulté.es sur l'organisation et les horaires de travail	
Les horaires sont flexibles en fonction de contraintes des salairé.es (ex : horaires scolaires)	
Les réunions de travail sont organisées sur des temps accessibles à tous.tes	
L'entreprise utilise des technologies numériques à des fins facilitatrices pour les salarié.es (travail à distance, asynchrone...)	
L'entreprise facilite l'accès de ses salarié.es à différents services (mobilité, garde enfants...)	
Les formations sont organisées sur le lieu et durant les horaires de travail	
Les questions d'équilibre entre les temps vie sont évoquées en réunions d'équipes	
Les salariés à temps partiel accèdent également à des postes à responsabilité	

8. Informez-vous les salarié.es ?

	OUI
Les salarié.es sont informé.es des procédures à suivre en cas de harcèlement ou de violence sexiste	
Les salarié.es sont informé.es des lois relatives à l'égalité professionnelle	
Vous affichez une information sur l'égalité professionnelle	
Vous organisez des temps d'échange sur l'égalité professionnelle	
Vous transmettez une information actualisée (ex : Rapport de Situations Comparées) auprès d'instances de représentation du personnel	

Pour aller plus loin :

Consultez le livret « *Egalité professionnelle entre femmes et hommes : agissons dans l'Economie Sociale et Solidaire* »

Téléchargement gratuit

www.galilee-asso.fr (rubrique Egalité femmes-hommes)



Galilée, 12, rue Edouard Devaux
62500 Saint-Omer

03 21 88 17 66

contact@galilee-asso.fr

